Le journal indépendant des étudiants de l'Université de Montréal • **www.quartierlibre.ca**

# Q!

**Quartier L!bre**

# À VISAGE DÉCOUVERT

## OSER PARLER DE SA DOULEUR


**UNIVERSITÉS**

NOUVELLE POLITIQUE DE FINANCEMENT

PAGE 4

**PLAGIAT**

RENCONTRE AVEC DES TRICHEURS

PAGES 10-11

**IMPÔTS**

DÉLÉGUER LA CORVÉE

PAGE 14

**ASMR**

LE MURMURE DE LA DÉTENTE

PAGE 15


Volume 26 • nº 11 • **27 février 2019**

RECHERCHE

# CHERCHEURS À LA CARTE

**Mappemonde interactive, la Cériumosphère est le nouvel outil du Centre d'études et de recherches internationales de l'UdeM (Cérium). Consultable sur le site Internet du Centre, cette nouvelle carte a pour but de faciliter la recherche d'experts par régions géographiques.**

PAR EMMA GUERRERO DUFOUR

«*Nous recevons fréquemment des appels du fédéral ou du provincial concernant des informations au sujet de différentes régions du monde »,* note le conseiller principal pour les communications et les partenariats du Cérium, Jean-Frédéric Légaré-Tremblay. Il ajoute que le nouvel outil, dont le développement a pris environ six mois, s'adresse non seulement à la communauté des chercheurs, mais également aux étudiants, aux médias, et aux décideurs publics.

Sur la carte interactive, différents experts rattachés au centre de recherche, sont répertoriés par région géographique. Des capsules informatives tirées d'émissions du Cérium, comme *Arrêt sur le Monde*, émission d'analyse et de décryptage de l'actualité internationale, sont également proposées. La Cériumosphère affiche également les interventions des chercheurs du Cérium dans les médias.

## Accessibilité

La coordonnatrice et responsable des activités du Cérium, Michelle Daniel, pense que la carte contribuera à faire la promotion des chercheurs du Cérium à l'international. *« On voulait que nos experts soient disponibles pour le grand public, mais aussi pour les autres chercheurs du monde entier »*, note-t-elle.

*« Le travail d'un centre de recherche, outre de faire de la recherche, c'est de la diffuser,* indique M. Légaré-Tremblay. *Avec la Cériumosphère, on cherche à maximiser cet effort-là. »*

Il précise d'ailleurs que le développement de cette dernière a été rendu possible par une subvention du Bureau Recherche-Développement-Valorisation (BRDV) de l'UdeM, qui a octroyé une bourse de mobilisation des connaissances au Cérium à l'hiver 2018.

CAMPUS | **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

# BRIQUE PAR BRIQUE

**Une nouvelle option proposera aux étudiants à la maîtrise en développement durable de se spécialiser en aménagement à partir de la rentrée 2019. L'objectif : utiliser les champs d'expertise de plusieurs facultés pour penser la ville de demain et redessiner les espaces urbains.**

PAR MARIANNE CASTELAN

Photo : Pixhere.com

L'option est gérée conjointement par la Faculté des arts et des sciences et la Faculté de l'aménagement.

«*La valeur d'un bâtiment va beaucoup plus loin que les pierres et le bois qu'il peut contenir, c'est aussi une identité, un rapport à une société et à une communauté »,* observe le responsable de l'option Perspectives d'aménagement à la maîtrise en développement durable, Juan Torres. Il explique que la question du développement durable est abordée dans tous les programmes offerts à la Faculté de l'aménagement, mais que la nouvelle option présente une approche différente.

*« Cette option est une autre manière d'entrer dans l'univers du développement durable,* précise le professeur. *En mettant l'accent non pas sur un métier ou une discipline particulière de l'aménagement, comme l'urbanisme ou le paysagisme, mais sur des études transversales. »* Créée en partenariat avec la Faculté des arts et des sciences et la Faculté de l'aménagement, l'option est offerte à la fois à la maîtrise en environnement et développement durable, et au D.E.S.S. du même nom.

*« Avec l'incertitude climatique, il est essentiel pour les collectivités, autant urbaines que périurbaines, d'opter pour la viabilité »*, explique l'étudiante à la maîtrise environnement et développement durable Marie-Joëlle Asselin-Chrétien. Après avoir initialement choisi l'option Enjeux sociaux et gouvernance, l'étudiante pense changer pour l'option Perspectives d'aménagement.

Pour la responsable de la maîtrise en environnement et développement durable, Sara Teitelbaum, associer différentes expertises dans la formation des étudiants est fondamental, car le domaine de l'environnement est essentiellement interdisciplinaire. *« On peut l'approcher avec une perspective disciplinaire, mais rapidement, on est face à des questions d'ordre social, économique ou écologique »,* ajoute celle qui est également professeure agrégée au Département de sociologie de l'UdeM. Elle précise que souvent, les problématiques environnementales sont, à la base, sociales.

*« Dans les cours obligatoires, on a plusieurs visions : urbanisme, design et une vision biodiversité, donc c'est vrai que c'est assez interdisciplinaire »,* explique l'étudiante au D.E.S.S. en environnement et développement durable, Camille Centis. Elle ajoute avoir également des cours de sciences humaines, d'économie, et de science politique.

## Complément de formation

*« Avant, je travaillais sur la construction de bois, sur les chantiers, mais je me suis rendu compte que je préfèrerais travailler en amont,* détaille l'étudiante qui fera son entrée à la maîtrise option aménagement en septembre 2019. *J'ai toujours été intéressée par tout ce qui touche à l'environnement, et c'est vrai que ce programme, avec la perspective d'aménagement, vient bien compléter mes connaissances. »* Après sa formation, Camille, qui a effectué une maîtrise en génie civil en France, souhaite intégrer une agence d'urbanisme.

## Programme sur mesure

*« On offre aux étudiants une sorte de matrice de cours qui appartiennent à d'autres maîtrises, à d'autres programmes »,* détaille M. Torres. Il précise que les étudiants peuvent utiliser ces cours comme bases pour se constituer un programme sur mesure.

*« C'est bien, parce que ça t'ouvre plein de possibilités et que tu peux travailler dans plusieurs domaines, comme les transports, la planification de ville, ou l'agriculture biologique* », détaille Camille. L'étudiante relève toutefois qu'un apprentissage large peut être à double tranchant. *« Ça a aussi ses inconvénients, parce que tu peux être un peu perdu par rapport à tous ces domaines, et ne pas trop savoir où te positionner. »*

La maîtrise, option Perspectives d'aménagement, propose un cheminement avec mémoire, ou avec un stage pratique.

ÉDITO

# AUX ORIGINES DE L'HOMME

PAR THOMAS MARTIN

Je vais commencer par une confession. Comme d'autres, il m'est déjà arrivé de tricher au cours de mes études (p. 10-11). Je ne pense pas être le seul à avoir déjà jeté un œil intéressé sur la copie de ma voisine de classe ou à avoir consciencieusement préparé un bout de feuille avec quelques dates historiques, subtilement caché dans ma trousse.

Je suis plutôt à l'aise pour en parler. Un rapide sondage au sein de la rédaction m'a fait réaliser que nous avions tous eu recours, à plus ou moins haute intensité, à ce type de subterfuge durant nos études. Alors est-ce que c'est si grave, la triche à petite échelle ?

Différencions néanmoins la fraude du plagiat. La triche comme je l'entends a quelque chose d'excitant. Sûrement la peur de se faire attraper. On assiste parfois même à une certaine fraternité entre comparses, qui rend la chose presque attirante. Et puis pour quelques points en plus à un examen, est-ce que ça change les choses *in fine* ?

Comprenons-nous, je ne cautionne pas la triche et n'en ferai pas l'apologie. Ce n'est pas quelque chose de bien, mais j'ai appris à l'accepter, car elle fait partie de nos travers. Il n'y a aucune raison d'en être fier ou de s'en vanter. Je vais plutôt tenter d'analyser ce vice.

## En chacun de nous

La triche a quelque chose de culturel. Elle fait partie intégrante de nos sociétés depuis des centaines d'années. On peut remonter au tableau *Le Tricheur à l'as de carreau* (voir photo) de Georges de La Tour vers 1630 pour en témoigner.

La période des impôts, qui vient de débuter, permet certains parallèles. Il faut mettre fin à cette hypocrisie. Même armés de nos plus belles valeurs de partage et de générosité, la plupart d'entre nous souhaitent payer le moins d'impôt possible.

Il n'est pas question de fraude ici, tout est légal, mais chacun s'assure d'atteindre le meilleur résultat en faisant le moins d'effort. Par exemple, la grande majorité des étudiants cherche de l'aide pour s'y retrouver (p. 14) et obtenir un remboursement d'impôt avantageux.

Et que dire des grands groupes mondiaux, passés maîtres dans l'art de l'optimisation fiscale, que ce soit avec l'aide du gouvernement américain, comme Amazon[1], ou en utilisant des paradis fiscaux[2]. Là encore, rien d'illégal aux yeux de la loi. Pour la morale, c'est autre chose...

## Une pratique surannée

Le plagiat, à l'inverse, requiert une certaine froideur, un esprit calculateur et une volonté de dissimuler les preuves. Très peu pour moi.

Cette pratique a également des origines lointaines. On en trouve la trace durant l'Empire romain où elle permettait la transmission du savoir[3], notamment d'un maître à ses disciples. Un procédé noble et vu comme quelque chose de positif dans les sociétés de l'époque.

De nos jours, c'est nettement moins le cas. Prenons l'exemple de l'humoriste Gad Elmaleh. Peut-être n'avons-nous rien compris à sa démarche. Peut-être cherchait-il simplement à promouvoir le travail de ses collègues auprès du plus grand nombre en volant leurs blagues pour construire sa carrière ? Malheureusement pour lui, la société a évolué et les personnes dans son genre devraient en faire autant.

Mais le plagiat persiste, notamment à l'université. Une nouvelle campagne censée sensibiliser les étudiants vient d'être mise sur pied (p. 10-11) à l'UdeM. Un projet louable, mais quand on voit que 19 % à 45 % des infractions alléguées aux règles du droit d'auteur n'ont pas été sanctionnées dans les universités québécoises[4], on se dit que les plagieurs ont encore de beaux jours devant eux.

Photo : Wikimedia Commons | eAHsvdrPzFNGFQ

Le tableau *Le tricheur à l'as de carreau* peint par Georges de La Tour est considéré comme un chef-d'œuvre de la peinture française. Il est exposé au musée du Louvre, qui a dépensé une somme record pour son acquisition en 1972.

## Fin d'une ère

La triche a quelque chose d'atavique, d'inhérent à l'être humain. On se la transmet de génération en génération, comme un tas d'autres choses. Ce besoin de truquer la réalité en notre faveur. On triche tous les jours. De petits mensonges nous facilitent le quotidien.

Mais l'essor de l'intelligence artificielle ne viendrait-il pas mettre fin à tout ça ? Car l'IA n'a pas grand-chose d'humain. Elle pourrait être utile pour l'apprentissage des langues, comme le pense le professeur de l'UQAM Simon Collin (p. 12-13), mais elle devrait mettre un terme à la confrérie des tricheurs. L'IA tend à la perfection, éliminant de ce fait tous les défauts de fabrication qui font notre essence. Dont notre irrésistible envie de tricher.

Alors s'il vous plaît, ne faites pas comme nous. Évitez de tricher… avant que ça ne devienne trop risqué.

1. journaldequebec.com, « Congé d'impôt pour Amazon », le 16 février 2019.
2. bfmtv.com, « Combien d'impôts paient aujourd'hui les GAFA au fisc français ? », 16 décembre 2018.
3. ici-radiocanada.ca, « L'origine lointaine du plagiat », 23 avril 2015.
4. ledevoir.com, « Clémence pour les tricheurs », 8 décembre 2018.

**Prochaines réunions de production :** les mercredis 27 février et 13 mars à 16 h 00 au local B-1274-6 du pavillon 3200, rue Jean-Brillant.


**Quartier L!bre**

Louise Beaslay, Émilie Goupil-Nantel, Céline Mimault, Charlotte Morand, Hélène Poulain, Karina Sanchez, Cédric Thévenin, Esther Thommeret

**RÉDACTEUR EN CHEF**
Thomas Martin
redac@quartierlibre.ca

**CHEFS DE SECTION**

CAMPUS
Marianne Castelan
campus@quartierlibre.ca

SOCIÉTÉ
Zacharie Routhier
societe@quartierlibre.ca

CULTURE
Romeo Mocafico
culture@quartierlibre.ca

**PHOTO DE LA UNE**
Benjamin Parinaud

**PHOTOGRAPHE**
Benjamin Parinaud

**ILLUSTRATRICE**
Coline Weinzaepflen

**INFOGRAPHE**
Alexandre Vanasse

**CORRECTRICE**
Gaëlle Varnier-Brunet

**RÉVISEUR**
Julien Besse

**DIRECTRICE GÉNÉRALE**
Marie Roncari

**PUBLICITÉ**
Accès-Média [accesmedia.com]

**IMPRESSION**
Hebdo-Litho

POUR NOUS JOINDRE
Tél. : 514 343-7630
Courriel : info@quartierlibre.ca
Site web : www.quartierlibre.ca
*Quartier Libre* est le journal des étudiants de l'Université de Montréal publié par Les Publications du Quartier Libre, une corporation sans but lucratif créée par des étudiants en 1993.
Bimensuel, *Quartier Libre* est distribué gratuitement sur tout le campus de l'Université de Montréal et dans ses environs.
Tirage de 6 000 exemplaires.

ADRESSE :
3200, rue Jean-Brillant
(local B-1274-6)
Montréal (Québec) H3T 1N8

DÉPÔT LÉGAL :
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1198-9416


Tout texte publié dans *Quartier Libre* peut être reproduit avec mention obligatoire de la source.


PROCHAINE TOMBÉE
4 mars 2019

PROCHAINE PARUTION
13 mars 2019

# LE PRIX DE L'ENSEIGNEMENT

**L'ancien gouvernement provincial a adopté une nouvelle méthode de répartition des subventions aux universités à l'été 2018. La FAÉCUM estime que le changement ne défavorise pas l'UdeM, mais elle relaie des inquiétudes à propos du financement de certains départements de l'institution.**

PAR CÉDRIC THÉVENIN EN COLLABORATION AVEC MARIANNE CASTELAN

« *Le gouvernement finance les universités par tête de pipe* [NDLR : par étudiant] », résume le secrétaire général de la FAÉCUM, Matis Allali (voir encadré « Un calcul pondéré »). Dans la nouvelle politique de financement, le précédent gouvernement provincial a changé les pondérations attribuées aux programmes d'études. Dans l'ancienne table de Classification et regroupement des domaines d'enseignement et de recherche (CLARDER), le Québec en utilisait 538. Il en utilise aujourd'hui 107, avec la nouvelle façon de calculer : la Classification académique aux fins de financement (CAFF).

*« Avec la CAFF, certaines disciplines ont pris de la valeur, d'autres en ont perdu »*, observe Matis. L'écart entre le poids relatif des sciences infirmières et celui de la médecine, par exemple, diminue entre l'ancienne et la nouvelle classification. En outre, l'estimation des coûts pour les étudiants au doctorat en médecine et en médecine vétérinaire était, avec l'ancien système, près de deux fois supérieure à celle d'autres disciplines. Avec la CAFF, tous les troisièmes cycles (à l'exception de la psychologie) ont la même importance.

La nouvelle politique sera mise en place graduellement sur cinq ans, selon le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Photo : Pixabay.com

## Constat mitigé

*« Les formations universitaires et le contexte dans lequel elles sont offertes évoluent,* peut-on lire dans La Politique québécoise de financement aux universités. *Les coûts associés aux différentes formations sont ainsi sujets à des modifications conséquentes. »* Le document relie le coût d'un enseignement à sa popularité, à ses méthodes et aux exigences du milieu professionnel.

*« L'UdeM n'est pas l'une des grandes gagnantes, mais ne fait assurément pas partie des perdantes »*, estime Matis, en référence aux conséquences de ces changements pour les universités québécoises. Il pense aussi que la CAFF rend le financement universitaire provincial moins flou et plus proche de la réalité, notamment parce que la nouvelle classification se fonde sur les données de trois années scolaires (de 2012 à 2015), tandis que la table CLARDER ne reposait que sur le financement de l'année 2002-2003.

## Autonomie de l'UdeM

Le gouvernement laisse aux universités la liberté de décider elles-mêmes de la répartition de leurs ressources, selon sa politique de financement aux universités. *« À l'UdeM, il a été décidé que dans toute l'opération d'allocation budgétaire, aucune faculté ne se trouve perdante et ne voit son budget diminué en raison des changements du financement gouvernemental »*, affirme la directrice générale du Bureau des communications et des relations publiques du Cabinet du recteur, Sophie Langlois.

Dans son budget 2018-2019, l'UdeM indique qu'elle fixe le montant des enveloppes de ses facultés en fonction des priorités institutionnelles et des variations d'effectifs. Quand une faculté perd un étudiant par rapport à l'année précédente, elle perd l'équivalent de la moitié des droits de scolarité que celui-ci aurait généré. La réciproque est vraie quand elle attire un inscrit supplémentaire. M$^{me}$ Langlois précise qu'il existe de légères fluctuations dans les inscriptions à des programmes pour lesquels les effectifs ne sont pas contingentés.

## Inquiétudes

*« En voyant l'état financier de certaines facultés, on se dit que ça devrait être corrigé par la CAFF*, remarque Matis. *C'est là que vient jouer l'autonomie de l'Université, qui gère ses postes budgétaires comme elle l'entend. »* Il confie que certaines associations étudiantes expriment des préoccupations à propos du budget de leur faculté. Contactées par *Quartier Libre*, plusieurs associations n'ont pas souhaité se positionner sur la question pour l'instant.

Il pense toutefois que la répartition des ressources de l'UdeM ne produit pas d'effets négatifs. *« C'est certain qu'on ne va pas juste attendre les bras croisés qu'ils se fassent sentir »*, prévient-il. Il assure veiller à ce que les facultés de l'UdeM ne soient ni sous-financées ni surfinancées.

### 〉 UN CALCUL PONDÉRÉ

Pour déterminer les subventions accordées aux universités québécoises, le gouvernement provincial réalise une estimation du coût total de la formation des étudiants. Pour ce faire, il attribue un coefficient à chaque programme d'études (correspondant au coût estimé d'une formation), multiplié par le nombre d'étudiants à temps plein.

Par exemple, une formation en pharmacie de premier cycle coûte environ deux fois moins cher que son équivalent en médecine vétérinaire. Le coefficient du programme en pharmacie est donc deux fois moins élevé. En additionnant les chiffres de toutes les facultés, puis en multipliant le résultat par un étalon de financement décidé chaque année, le gouvernement obtient finalement la somme à distribuer à chaque établissement.

### 〉 L'UdeM DÉFICITAIRE

*« Le réinvestissement gouvernemental vient à point »*, déclare le recteur de l'UdeM, Guy Breton, en préambule du document présentant le budget 2018-2019 de son institution. La subvention provinciale de l'UdeM augmente de 19,5 millions de dollars cette année et de 66,5 millions de dollars pour la période allant de 2018 à 2023. La subvention provinciale de 541 millions de dollars cette année représente plus de 80 % des moyens financiers de l'Université. Le budget annuel de cette dernière comprend un surplus qui sera utilisé pour faire baisser son déficit de 164 à 161 millions de dollars en 2019.

M. Breton précise dans son budget que le financement universitaire pose toujours problème au Québec. Il rappelle que l'Université de Toronto a les moyens de dépenser en moyenne 15 406 dollars pour former un étudiant contre 9 582 dollars à l'UdeM. De plus, il a vu cet écart se creuser considérablement en cinq ans. Dans une entrevue pour UdeM Nouvelles, le recteur a également regretté que les universités québécoises manquent de ressources.

# S'OUVRIR POUR GUÉRIR

**Avec son projet Humain avant tout, la doctorante en psychologie clinique à l'UdeM Lysa-Marie Hontoy fait le pari de parler de santé mentale à visage découvert pour éveiller les consciences.**

PAR ESTHER THOMMERET

Photo : Benjamin Parinaud

La thèse de Lysa-Marie porte sur l'incidence de la présence attentive, de l'auto-compassion et de l'approche d'acceptation et d'engagement (ACT) sur la santé psychologique des étudiants universitaires.

*« Pour pouvoir briser les tabous, il faut se montrer à visage découvert et parler ouvertement de nos difficultés psychologiques »*, estime Lysa-Marie. Elle explique que témoigner ainsi est un prérequis pour pouvoir participer au projet, et que beaucoup de participants ont exprimé leur sentiment d'accomplissement après avoir partagé leur histoire de cette manière.

*« Je rencontre chaque semaine des personnes qui ont un trouble de la santé mentale, diagnostiqué ou non, ou qui ont traversé une épreuve de vie difficile*, développe-t-elle. *Ça peut être un deuil, un cancer, une agression, un accident. »* Chaque témoignage, accompagné d'une photo, est publié sur Facebook et Instagram.

Selon l'étudiante, parler de son histoire publiquement fait partie du processus de guérison. *« Mon intention derrière ce projet est de briser l'isolement des personnes qui souffrent, mais aussi de donner l'espoir qu'il est possible de s'en sortir »*, développe-t-elle.

Lysa-Marie explique que la stigmatisation de la maladie semble avoir un effet important sur le ressenti des personnes en difficulté, et que deux tiers des personnes souffrant d'une maladie mentale n'iraient pas chercher de l'aide[1], en raison des préjugés qui entourent la santé mentale. *« Au Québec, il y a encore trois personnes par jour qui se suicident[2], c'est un problème au niveau de la société »*, affirme-t-elle.

## À visage humain

Le travailleur autonome Marc-Antoine Charette, qui a participé comme témoin au projet de Lysa-Marie, insiste sur l'aspect bénéfique de la photo prise à la suite de sa rencontre avec l'étudiante. *« C'est thérapeutique*, raconte-t-il. *Je pense que le portrait capté dégage vraiment l'émotion heureuse de la personne, qui se sent libérée d'une charge personnelle. »*

D'après lui, accompagner le témoignage d'une photo propose une approche plus humaine et permet de créer un lien entre le participant et le lecteur.

*« Il faut montrer que la souffrance peut prendre n'importe quel visage »*, insiste Alexanne Lessard (figurant en une), doctorante en psychologie clinique à l'UdeM, qui a aussi participé au projet.

En tant que future thérapeute, Alexanne explique avoir beaucoup réfléchi aux conséquences que pouvait avoir la publication de son témoignage à visage découvert sur les réseaux sociaux.

Cependant, elle estime qu'il est important de montrer que la déprime peut toucher n'importe qui et que personne n'est à l'abri de troubles psychologiques, pas même les thérapeutes. *« Ça fait partie de l'être humain d'avoir des vulnérabilités, et c'est justement ça qu'on essaye de mettre en avant »*, explique-t-elle.

## Partager sa souffrance

*« Ce projet partait tout d'abord de ma propre solitude*, développe sa créatrice, Lysa-Marie. *Un membre de ma famille s'est suicidé, il avait honte de sa maladie mentale. »* L'étudiante explique que cet évènement a été l'élément déclencheur qui l'a conduit à lancer ce projet.

L'idée de pouvoir sensibiliser la population et d'avoir des répercussions positives sur la vie de personnes en difficulté a convaincu Marc-Antoine de participer au projet de la doctorante. *« Je ne m'attendais pas à ce que ça me fasse autant de bien, c'est une grosse vague d'amour »*, raconte-t-il. À la suite de la publication de son témoignage, Marc-Antoine a eu l'occasion d'échanger avec des personnes ayant vécu une expérience similaire à la sienne. *« Finalement, ça m'a rappelé que je n'étais pas seul »*, dit-il.

Alexanne soulève l'importance de s'ouvrir pour guérir. *« M'ouvrir à mon entourage a été un des défis quand j'ai vécu mon deuil, étant donné la culture du bonheur dans la société »*, raconte-t-elle. Humain avant tout permet, selon Alexanne, d'aborder des sujets sensibles touchant beaucoup de monde et s'éloigne de la superficialité des réseaux sociaux.

D'après son expérience, le projet amène les gens à s'arrêter sur les difficultés de leur vie, à se poser les bonnes questions et à aller chercher de l'aide. « *Je me suis sentie un peu utile et comprise »*, conclut-elle.

## Minimiser les tabous

Le projet Humain avant tout prend de l'ampleur. Lysa-Marie a déjà récolté 70 témoignages et est régulièrement sollicitée par de nouvelles personnes désireuses de participer au projet. *« J'ai l'impression que ça fonctionne et que ça vient toucher les gens »*, se réjouit-elle. Pour l'étudiante, réduire les tabous autour des problématiques liées à la santé mentale constitue la première étape d'un changement des mentalités.

1. « Faits et statistiques de la santé mentale », Institut universitaire en santé mentale de Montréal.

2. « Le suicide au Québec : 1981 à 2016 – Mise à jour 2019 », Institut national de santé publique du Québec.

### 〉 À VISAGE DÉCOUVERT

Le professeur au Département d'éducation pédagogique de l'UQAM Simon Grégoire estime que le projet Humain avant tout est une initiative salutaire pouvant briser certains tabous liés à la santé mentale.

Il explique que les problèmes de santé mentale n'étant pas visibles, il peut être difficile de les exprimer ouvertement et publiquement. *« Le fait de les exposer via les réseaux sociaux comme Instagram ou Facebook peut permettre aux gens de s'identifier, de donner de l'espoir et de voir comment ils ont évolué à travers leur rétablissement »*, raconte-t-il.

Pour le professeur, prendre la parole en montrant son visage ne peut qu'avoir un effet positif. Le faire via les réseaux sociaux permet, selon lui, de donner une vision un peu plus *« juste »* de la réalité, et de montrer que tout le monde passe par des difficultés malgré ce que nous font croire les réseaux sociaux.

*« Le projet permet de sortir de ces carcans, de ces étiquettes*, explique-t-il. *Dans les témoignages, on se rend compte que les histoires sont beaucoup plus nuancées, complexes, et se résument assez mal à une seule étiquette : trouble anxieux. »* Pour M. Grégoire, Humain avant tout a atteint son principal objectif en normalisant la souffrance psychologique.

# PHYSIQUE AU FÉMININ

**Préoccupés par le manque de femmes dans le domaine scientifique, deux professeurs et une élève du Département de physique de l'UdeM ont lancé le projet Parité Physique. L'objectif de celui-ci : doubler le nombre d'inscriptions féminines au baccalauréat en physique.**

PAR CÉLINE MIMAULT

«*C'est bon pour la physique, les groupes qui sont diversifiés arrivent avec des solutions plus novatrices 1»,* affirme la co-créatrice du projet et doctorante au Département de physique de l'UdeM Mirjam Fines-Neuschild. Elle a mis l'initiative en place avec le professeur agrégé au Département de physique Jean-François Arguin et la professeure adjointe Julie Hlavacek-Larrondo.

Leur objectif est de faire passer les inscriptions féminines au baccalauréat de physique de l'UdeM de 20 % à 40 % au cours des cinq prochaines années. Pour y parvenir, Parité Physique dirige sa campagne du côté des professeurs. *« C'est un désir d'améliorer la recherche, car on va créer des équipes qui vont être mieux à même d'innover,* poursuit Mirjam. *C'est un enjeu extrêmement important. »*

Illustration : Coline Weinzaepflen

Afin d'atténuer cette disparité, les trois créateurs de Parité Physique se sont engagés à fournir les outils aux enseignants pour qu'ils encouragent leurs élèves féminines. *« Une des solutions est d'intéresser les élèves qui sont au secondaire et au cégep à la physique,* explique Mirjam. *On donne aux professeurs des stratégies pédagogiques visant l'intérêt, la valorisation et la reconnaissance des femmes en physique. »*

On trouve sur leur site Internet, entre autres, des possibilités de débouchés après des études en physique, ou encore des conseils sur les comportements à adopter pour favoriser l'inclusion. Par exemple, s'assurer que tous les élèves réalisent les expériences lors des sessions en laboratoire ou émettre des commentaires positifs.

## Encourager la diversité

Selon Mirjam, avec des interventions en classe qui favorisent la discussion et la collaboration, le nombre de femmes en physique augmenterait nettement dans les recrutements du baccalauréat. L'étudiante explique que si chaque cégep arrive à recruter une femme de plus pour le baccalauréat en physique, l'objectif serait déjà atteint. *« Nous visons à permettre aux étudiantes de faire des choix de carrière basés uniquement sur leurs aptitudes et leurs préférences, et donc, sans se laisser influencer par des stéréotypes inconscients véhiculés par la société »*, peut-on lire sur le site Internet du projet.

## Objectifs

La représentante de l'Association des étudiants et étudiantes en physique de l'UdeM (PHYSUM) Alix Brun-Berthet félicite le projet. *« L'implication des femmes est déjà un enjeu dans le milieu associatif,* déplore-t-elle. *En ce qui concerne le milieu scientifique, il est encore plus difficile d'avoir des femmes qui veulent s'impliquer dans l'association. »* D'après Alix, le projet est un bon levier pour mettre en avant la diversité et l'importance des femmes dans ce domaine.

Tous attendent le premier bilan de l'initiative, qui, lancée en décembre dernier, obtiendra ses premiers résultats d'ici la fin du mois de mars.

1. « Deliberation, Cognitive Diversity, and Democratic Inclusiveness : an Epistemic Argument for the Random Selection of Representatives », Hélène Landemore, *Synthese,* mai 2013, volume 190, numéro 7.

## 〉 LA PARITÉ…

Selon un rapport du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 52 % des élèves en sciences au cégep et au secondaire sont des femmes. Dans une étude datant de 2015, l'*American Physical Society* a illustré que 80 % des étudiants au baccalauréat en physique en Amérique du Nord et en Europe sont des hommes. La tendance est la même depuis 20 ans[1].

## 〉 AU QUÉBEC

Les femmes sont sous-représentées dans les différents secteurs de ce domaine. Selon un rapport de CoeffiScience[2], 30 % des emplois de l'industrie (chimie, pétrochimie et gaz) sont occupés par des femmes et 17 % d'entre elles occupent les postes les mieux rémunérés.

1. Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Statistiques de l'enseignement supérieur (2015).

2. « Women in Physics : Why so few ? », Theodore Hodapp et Zahra Hazari, *American Physical Society,* novembre 2015, vol.24, numéro 10.

## 〉 DES **OUTILS** POUR LES ENSEIGNANTS

Sur le site Web Parité Physique, une « trousse pour profs » est mise à disposition pour le personnel pédagogique. Ses créateurs expliquent qu'elle permet d'apporter de la matière afin d'encourager les discussions en classe, la collaboration mixte, des travaux de groupes moins compétitifs et d'inciter les potentielles intéressées à ne pas se décourager d'étudier la physique à l'Université. Dix stratégies sont proposées et peuvent être appliquées en classe.

# METTRE FIN AUX RABAIS

**Alors que la mobilisation pour un meilleur encadrement des stages prend de l'ampleur, l'Union étudiante du Québec (UEQ) et la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) ont lancé la campagne de sensibilisation « Stagiaires en solde ». Il s'agit d'une voie parallèle à celle des Comités unitaires sur le travail étudiant (CUTE), qui appellent à la grève pour exiger la rémunération de tous les stages.**

PAR CHARLOTTE MORAND

La campagne, lancée le 12 février dernier, vise à faire pression sur le gouvernement pour demander un meilleur encadrement des stages, selon le président de l'UEQ, Guillaume Lecorps. *« Les actions sont organisées de front par nos associations étudiantes membres et non membres* [...] *parce qu'elles sentent le ras-le-bol sur leur campus et qu'elles veulent envoyer ce message clair au gouvernement »,* explique-t-il.

Photo : Courtoisie Louis-Xavier Picard | Voltaïc Photographie

Pour le lancement de la campagne, une cinquantaine d'étudiants se sont rassemblés devant les bureaux du ministère de l'Éducation à Montréal.

## Entre discussions et actions

« Stagiaires en solde » s'appuie sur les travaux menés en coopération par l'UEQ et la FECQ depuis maintenant trois ans. *« La campagne est un point culminant de tous ces efforts pour démarcher vers le chantier* [sur l'encadrement des stages] *lancé par le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur »,* explique Guillaume. Avec cette campagne, les organismes concernés s'attendent à ce que le gouvernement respecte l'échéancier annoncé, soit fin avril prochain, en vue d'une application des solutions pour l'automne 2019. Ils sont maintenant en discussion avec le gouvernement.

Le président de la FECQ, Fred-William Mireault, ajoute qu'un chantier sur l'encadrement des stages faisait partie des revendications des deux associations pendant la campagne électorale. *« On revendique une compensation financière et un projet de loi commun pour améliorer les conditions des stages »,* précise-t-il. La campagne s'articule également autour de l'action des différentes associations partout au Québec, selon le président.

## Payer, mais aussi protéger

Par l'entremise de cette campagne, il s'agit de défendre la possibilité d'offrir une compensation financière à l'ensemble des stagiaires. *« On demande la mise en place des façons optimales de payer des stagiaires »,* déclare le président de l'UEQ. Pour lui, cela revient d'abord à dresser un état de la situation des stagiaires dans la province : savoir exactement combien ils sont, dans quel programme ils se trouvent et les modalités de leur stage.

Selon l'UEQ et la FECQ, un tel portrait permettra de déterminer le meilleur moyen d'administrer les compensations sous forme de bourse ou de salaire. Des réflexions conduisant à des bourses ont déjà été menées par les associations dans deux domaines à l'université : le stage final en enseignement et l'internat du doctorat en psychologie. L'objectif est désormais d'étendre les compensations financières à l'ensemble des stages. *« Une porte a été ouverte, et là, c'est le temps d'avoir une réflexion plus globale et plus concrète sur l'ensemble des stages au Québec »,* affirme le président de la FECQ.

## Militer pour une rémunération

Les CUTE défendent plutôt un programme de rémunération de l'ensemble des stages et à tous les niveaux. *« Ce n'est pas des compensations, mais vraiment des rémunérations qu'on revendique »*, soutient l'étudiante membre du CUTE du Cégep de Saint-Laurent Mara-Teodora Balint. Les CUTE cherchent à obtenir le statut de travailleur pour les stagiaires et ainsi les protections juridiques qui lui sont inhérentes.

*« Il y a des cas où le salaire sera une meilleure option »,* reconnaît Guillaume. Il explique que la situation sera analysée au cas par cas, puisque son association considère que chaque stage a des besoins spécifiques. L'UEQ et la FECQ proposent également des changements dans les normes du travail. *« En modifiant les conditions sur les normes du travail, il y a moyen d'offrir aux stagiaires des protections très rudimentaires »*, explique-t-il. C'est notamment ce que vise le projet de loi soumis mercredi dernier (voir encadré).

### 〉 LA **GRÈVE GÉNÉRALE** ILLIMITÉE POUR LES CUTE

Le 20 février dernier, 19 000 étudiants ont fait grève pour la rémunération de tous les stages, tel que revendiqué par les CUTE. Au moment de mettre sous presse, 21 663 étudiants doivent tomber en grève du 18 mars au 22 mars, dont plusieurs avec des mandats permettant de la prolonger. Pour la membre du CUTE du Cégep de Saint-Laurent Mara-Teodora, il s'agit de la meilleure solution pour que les revendications aboutissent. *« On va arrêter les moyens de production* [NDLR : le travail des stagiaires] *et c'est probablement comme ça que le gouvernement va se rendre compte que c'est le moment d'agir »,* explique-t-elle

### 〉 **PROJET DE LOI** POUR L'ENCADREMENT DES STAGES

Le 18 février, l'UEQ et la FECQ ont proposé un projet de loi qui vient principalement modifier les lois sur les normes du travail, pour que les stagiaires venant du privé, du public ou du communautaire bénéficient des mêmes protections minimales. *« Notre objectif n'est pas de remplacer le législateur, mais de montrer que c'est possible de créer une loi pour donner aux stagiaires des protections minimales et* [des conditions de travail] *équivalentes à celles de nos travailleurs »,* souligne le président de la FECQ. Le projet de loi prévoit également que le gouvernement, par règlement ministériel, vienne par la suite préciser les différentes compensations.

Si le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a montré des signes d'ouverture, les CUTE considèrent que ce projet de loi ne permettra pas réellement de faire changer les choses. *« Une revendication sans rapport de force, c'est insuffisant »,* ont-ils affirmé sur leur page Facebook.

FAÉCUM

FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES DU CAMPUS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Francis Prévost
COORDONNATEUR AUX AFFAIRES EXTERNES
externe@faecum.qc.ca

# STAGIAIRES EN SOLDE ? IL FAUT QUE ÇA CHANGE !

Le 12 février dernier, l'Union étudiante du Québec (UEQ) et la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ), qui représentent 166 000 étudiantes et étudiants, respectivement de niveau collégial et universitaire, lançaient la campagne *Stagiaires en solde* dans le but d'assurer des conditions équitables à toutes les stagiaires et à tous les stagiaires au Québec.

Trop souvent, les étudiantes et les étudiants qui sont appelés à réaliser des stages dans le cadre de leur parcours académique se retrouvent confrontés à des situations inéquitables. La discipline (programme d'études) et le domaine d'exercice (public, communautaire ou privé) entrent en ligne de compte dans l'octroi d'une compensation financière pour la réalisation de stages dans le cadre d'une formation collégiale ou universitaire. Nous faisons face à une véritable dichotomie entre le traitement réservé aux stagiaires dans le secteur public ou communautaire et celui dans le secteur privé. Les programmes d'études menant à des emplois dans la fonction publique ou dans le milieu communautaire sont souvent dépourvus de toute forme de compensation (bourse, salaire ou allocation) qui pourrait alléger le fardeau économique des stagiaires. Contrairement, dans le secteur privé, les stagiaires reçoivent plus fréquemment une compensation salariale durant la période de stage, une pratique favorisée par des programmes d'incitation à l'embauche destinés principalement aux entreprises privées, tels que le crédit d'impôt provincial pour stage en milieu de travail et le programme fédéral de stages pratiques pour étudiantes et étudiants.

L'UEQ et la FECQ affirment que cette iniquité témoigne d'un choix politique des gouvernements de « valoriser les emplois du secteur privé par rapport à ceux des réseaux public et parapublic ainsi que du secteur communautaire ». De plus, elle est encore plus marquée dans le cadre des programmes menant à un emploi traditionnellement féminin, qui ont de moins bonnes conditions de stage et qui n'offrent généralement pas de compensation financière aux stagiaires.

De manière plus globale, peu importe le milieu de travail visé, les étudiants et les étudiantes stagiaires doivent respecter un nombre établi d'heures de stage par semaine, ce qui les empêche parfois d'occuper un emploi de subsistance, et doivent aussi assumer plusieurs dépenses afférentes. En outre, même si les étudiantes et les étudiants stagiaires effectuent des tâches qui relèvent d'un travail réel, elles et ils ne sont aucunement protégés par la Loi sur les normes du travail, ce qui augmente leur vulnérabilité.

## DES SOLUTIONS CONCRÈTES

Augmenter l'équité en matière de conditions et de protection des stagiaires, c'est possible ! La campagne *Stagiaires en solde* vise à instaurer « une mesure étatique visant à compenser financièrement les étudiantes et les étudiants accomplissant un stage où les actes posés relèvent de l'exercice normal d'un emploi donné ». Bourse, salaire, allocation : il n'y a pas de solution uniforme pour l'ensemble des stagiaires. Il est important d'analyser toutes les réalités de stages ainsi que toutes les options sur la table, de façon à sélectionner celle qui sera la plus bénéfique pour les stagiaires.

Afin d'accélérer le processus et de mettre de la pression sur le gouvernement, l'UEQ et la FECQ ont rédigé un projet de loi, révisé par des juristes, visant à offrir aux stagiaires des conditions et des droits égaux à ceux dont bénéficient les travailleurs et les travailleuses au Québec, afin de leur garantir une véritable équité. Ce projet de loi se veut une solution concrète pour améliorer les conditions de stage au Québec, et s'additionne aux efforts de l'UEQ et de la FECQ afin d'assurer la compensation financière des stagiaires dès la rentrée d'automne 2019.

La FAÉCUM soutient pleinement la campagne *Stagiaires en solde* de l'UEQ et de la FECQ, et somme Jean-François Roberge, ministre de l'Éducation et de l'Enseignent supérieur, et Jean Boulet, ministre du Travail, de se pencher sérieusement et rapidement sur la question. Les attentes de la communauté étudiante sont extrêmement élevées, et le gouvernement se doit d'agir sans tarder. Autrement, il peut être certain qu'il trouvera la communauté étudiante sur son chemin.

POUR PLUS D'INFORMATIONS ET POUR SUIVRE LA CAMPAGNE :

- Site web : stagiairesensolde.quebec
- Facebook : Stagiaires en solde
- Instagram : stagiairesensolde
- #StagiairesEnSolde

CAVAALLER.CA
ça va aller

**Le contenu des pages de la FAÉCUM est indépendant de la ligne éditoriale de *Quartier Libre*.**

# ÇA VA FAIRE DU BIEN DE MONTRER QUE T'ES LÀ.

ça va aller

LE SENTIMENT DE SOLITUDE AUGMENTE LA DÉTRESSE PSYCHOLOGIQUE. UN GESTE, UN MOT, UN APPEL, ÇA PEUT FAIRE LA TOUTE LA DIFFÉRENCE.

INFORME-TOI CAVAALLER.CA

# J'AI PLAGIÉ

**Au cours des cinq dernières années, l'UdeM a répertorié en moyenne 136 cas annuels de fraude ou de plagiat. Un nombre que souhaite réduire l'Université grâce à sa nouvelle plateforme « Je suis intègre ». Certains étudiants passent cependant entre les mailles du filet et échappent aux différentes sanctions prévues. *Quartier Libre* s'est entretenu avec deux d'entre eux.**

PAR HÉLÈNE POULAIN

Émilie*, étudiante au baccalauréat en biochimie, avoue avoir déjà eu recours plusieurs fois à la fraude dans le cadre de ses devoirs. *« J'ai déjà copié pour des QCM* [questionnaires à choix multiples] *qui se basaient sur l'apprentissage par cœur des cours, dans des amphithéâtres où on était beaucoup trop nombreux »,* explique-t-elle.

Plus récemment, Émilie a également été amenée à se justifier à propos d'un article scientifique rédigé dans le cadre d'un cours, car elle a repris la partie méthodologique d'un rapport écrit par un étudiant d'une promotion précédente. *« J'ai juste repris les éléments importants des manipulations, parce que je n'ai pas eu le courage de relire tous les protocoles pour en retirer les informations importantes une par une »*, précise-t-elle. Elle s'en est toutefois sortie sans conséquences.

Consciente des risques et de l'immoralité de son acte, l'étudiante affirme ne pas être la seule à franchir le pas. *« Tout le monde s'inspirait des autres rapports pour faire ce travail*, ajoute-t-elle. *Et puis en examen, je sais que c'est malhonnête, mais c'est facile de grappiller quelques points en copiant sur un voisin. »*

Étudiant à la maîtrise en anthropologie, Maxime* admet avoir lui aussi plagié, dans le cadre de travaux de fin de session ou encore d'examens à livre ouvert, au cours de sa scolarité à l'UdeM. *« Je me suis déjà inspiré du travail et des idées de chercheurs confirmés, mais aussi de certains travaux de mes pairs qui avaient suivi le même cours que moi »,* affirme-t-il.

L'auto-plagiat est également une pratique couramment utilisée par Maxime, quand, pour la rédaction de nouveaux travaux, il n'hésite pas à reprendre quelques idées ou paragraphes d'anciens devoirs. *« Certains enseignants ne sont pas gênés par ça »,* justifie-t-il.

## Prendre le risque

Pour Émilie, le recours au plagiat est avant tout une question de résultats. Étudiante française en échange à l'UdeM pour sa troisième année de baccalauréat, elle juge nécessaire d'obtenir les meilleures notes possible pour chaque cours. *« Je suis dans une formation en France où notre classement est important »*, indique-t-elle. Ainsi, l'étudiante souligne que la pression est forte en ce qui concerne la qualité de ses travaux.

*« Pour moi, c'est avant tout une question de* timing, explique Maxime. *Parfois, je n'ai pas le temps de réellement réfléchir à la structure de mon texte, du travail, ou encore aux auteurs que j'envisage d'utiliser. »* L'étudiant en anthropologie a souvent été confronté aux nombreux messages relatifs à l'intégrité et aux avertissements en cas de plagiat présentés par l'UdeM.

Il est cependant en désaccord avec certains règlements de l'Université. *« Par moments, il m'arrive de reprendre les idées de certains auteurs, mais je ne considère pas cela comme une fraude* [du plagiat], estime Maxime. *Parce que oui, j'utilise les idées de quelqu'un d'autre, mais je les reformule et retravaille les théories. »*

## Appel à l'intégrité des étudiants

*« Cent trente-six cas de plagiat, c'est déjà beaucoup trop,* affirme la vice-rectrice adjointe aux études de premier cycle et à la formation continue, Sylvie Normandeau. *C'est pour cette raison que l'on a mis en place une activité de promotion de l'intégrité. »*

Par le biais de la plateforme « Je suis intègre », créée en collaboration avec le corps professoral, les doyens, les étudiants et les membres de l'administration et des bibliothèques, l'UdeM a développé une série d'activités visant à prévenir et à mieux informer les étudiants, mais aussi les enseignants, des différentes situations de plagiat et des moyens de les éviter.

Ainsi, la plateforme indique aux étudiants les moyens et outils proposés afin d'éviter de se retrouver dans des situations de fraude ou de plagiat, en valorisant l'intégrité et une attitude positive à l'égard des travaux produits au cours de leur scolarité. *« L'idée, à travers ce dispositif, est de transmettre un message préventif et constructif, mais également d'outiller les étudiants afin qu'ils aient des stratégies et soient armés pour réussir et terminer leurs études dans les meilleures conditions possible »*, conclut M^me^ Normandeau.

* Noms fictifs

Photo : Benjamin Parinaud

## 〉 DEUX RÈGLEMENTS D'ENCADREMENT

L'UdeM a mis en place deux règlements différents, un pour les étudiants de premier cycle et un pour ceux des cycles supérieurs, afin d'encadrer au mieux les pratiques et l'ensemble des travaux réalisés dans le cadre de leur parcours universitaire.

Les situations de fraude ou de plagiat sont étudiées au cas par cas par le secrétariat général, et les sanctions peuvent aller de la reprise du devoir en question à l'exclusion de l'Université, en passant par l'échec du travail ou du cours suivi.

## 〉 PLAGIAT OU FRAUDE ?

**Le plagiat est « l'acte de faire passer pour siens les textes ou les idées d'autrui, volontairement ou non ».**

**La fraude est un « acte de tromperie accompli dans le but d'obtenir un avantage personnel, parfois au détriment des autres ».**

Source : La plateforme « Je suis intègre » de l'UdeM.

**VOX** POP

# CONNAISSEZ-VOUS LES RÈGLES QUI ENCADRENT LE PLAGIAT ET LA FRAUDE À L'UdeM ?

**Mehdi SHAMSAEI**
Polytechnique

Je connais le règlement, parce que dans chaque cours, surtout pour les TP ou quand il faut rendre un devoir écrit, le professeur explique les méthodes et les façons de citer ou d'indiquer les références.

**Sandra CHAVANNES**
Baccalauréat en enseignement

Sur le site Web de l'Université, si tu tapes « plagiat », il y a toutes les informations sur les règles à suivre. Mais avant ça, je m'étais renseignée, avant de venir à l'Université, sur le fonctionnement à propos du plagiat, parce que j'imagine que ce n'est pas la même chose dans toutes les universités. Et puis il y a des professeurs qui nous donnent des liens pour avoir plus d'infos.

**Hadrien PIERRE**
Polytechnique

Je ne suis pas sûr de connaître le règlement en détail. Ce qui m'a le plus surpris, c'est le règlement concernant l'auto-plagiat. C'est la seule chose que j'avais regardée. Et on a des ateliers pour nous apprendre à mettre en forme des sources et respecter les règles de bibliographie.

**Pamela ELIE**
Certificat en coopération internationale

Les professeurs nous lisent le règlement sur le plagiat à chaque début de session, en même temps que le plan de cours. Tous les professeurs font ça, donc à un moment donné, c'est quand même redondant, tu sais que tu ne dois pas le faire.

# AVOIR DES LANGUES DANS SA POCHE

**Espagnol, allemand, russe et même klingon, dialecte fictif de l'univers de *Star Trek.* L'apprentissage de ces langues est à portée de doigts, sur des applications mobiles gratuites, ou à faible coût. Mais quelles possibilités ces nouvelles plateformes offrent-elles réellement ?**

PAR ZACHARIE ROUTHIER

L'étudiante au baccalauréat en musiques numériques Marie Anne Bérard a souhaité apprendre le portugais pour renouer avec ses racines. Mais cette langue n'est pas enseignée à Vaudreuil-Dorion, où elle a grandi. Elle s'est alors tournée vers l'application Duolingo pour s'y initier. *« Je pouvais pratiquer tous les jours, améliorer mon vocabulaire, faire des tests, voir mon évolution*, énumère-t-elle. *C'était vraiment motivant ! »*

Ces propos trouvent écho chez l'étudiante au baccalauréat en sciences biomédicales Tinna Nguon, qui a opté pour la flexibilité d'un apprentissage sur plateforme numérique en raison de son emploi du temps chargé. *« J'ai adoré mon expérience, puisqu'elle m'a permis de communiquer avec les gens aisément lorsque j'ai voyagé au Mexique et au Japon,* raconte-t-elle. *C'est vraiment pour briser la barrière linguistique et ainsi pouvoir faire des connexions avec les habitants. »*

Pour franchir cette barrière, il faut d'abord et avant tout savoir reconnaître les mots d'une langue étrangère, selon la professeure au Département de didactique de l'UdeM, Patricia Lamarre. *« Si je suis au Mexique et que je reconnais* fiesta [fête] *et* cerveza [bière] *dans un barrage de son, ce sont juste deux mots, mais ils me permettent de deviner ce qui va se passer »*, illustre-t-elle. M^me^ Lamarre précise que les applications sont un bon moyen de mettre le grappin sur une nouvelle langue avant d'en apprendre la grammaire, puisqu'elles se concentrent sur l'apprentissage du vocabulaire.

## Sur le bout des doigts

Pour le titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur les enjeux socioculturels du numérique en éducation, Simon Collin, une des forces des applications de langue est leur accessibilité. *« On peut apprendre en mobilité, notamment dans les situations de transport en commun,* soulève-t-il. *Ça ouvre des espaces d'apprentissage en dehors des cours traditionnels. »*

Celui qui est également directeur du Centre de recherche interuniversitaire sur la formation et la profession enseignante de l'Université du Québec estime que les applications, comme Duolingo et Babel, sont des outils ludiques pouvant être utilisés en complément d'un cours de langue ou pour des situations ponctuelles, comme un voyage. Mais il fait valoir que cette méthode a des limites.

Marie Anne et Tinna ont fini par se heurter à celles-ci, en particulier au manque d'interactions orales. *« En te fiant à une application, tu ne sais pas si la prononciation des mots est exacte ou pas »,* soulève Tinna.

C'est également ce que relève M. Collin. *« La production et l'intéraction orales sont souvent les parents pauvres de ces applications,* acquiesce-t-il. *C'est difficile de prendre ça en compte au niveau de leur développement technique. »* Le professeur est cependant optimiste : selon lui, l'évolution de la technologie (voir encadré) laisse présager de meilleurs résultats dans l'avenir.

Pour l'instant, les logiciels mobiles demeurent des compagnons de langue imparfaits. *« Ils ne s'intéressent que peu à l'usage en contexte de la langue »*, regrette-t-il, donnant en exemple que le niveau n'est pas le même lors d'une entrevue d'embauche que dans la vie de tous les jours.

## Tous les chemins mènent à Rome

Les limites des applications ne surprennent pas M^me^ Lamarre, mais elles ne la rebutent pas non plus. *« Apprendre une langue, c'est un processus qui prend une vie »,* soulève la professeure. Elle explique que même en classe, les enseignants amènent les étudiants un peu plus loin dans leur socialisation langagière, mais que l'apprentissage n'est jamais réellement fini.

*« Tous les chemins mènent à Rome,* lance-t-elle simplement. *J'ai eu des étudiants qui ont appris l'anglais en regardant des dessins animés, d'autres en écoutant de la musique. »* L'essentiel est de trouver des méthodes qui motivent l'apprenant et qui répondent à ses besoins, selon la professeure. Elle remarque cependant que différents types d'apprentissage entraînent différentes sous-compétences. *« J'ai appris l'espagnol* en la calle [dans la rue], raconte M^me^ Lamarre. *Je ne l'ai jamais étudié et je suis rendue à un niveau intermédiaire, mais j'aurais honte d'écrire un texte. »*

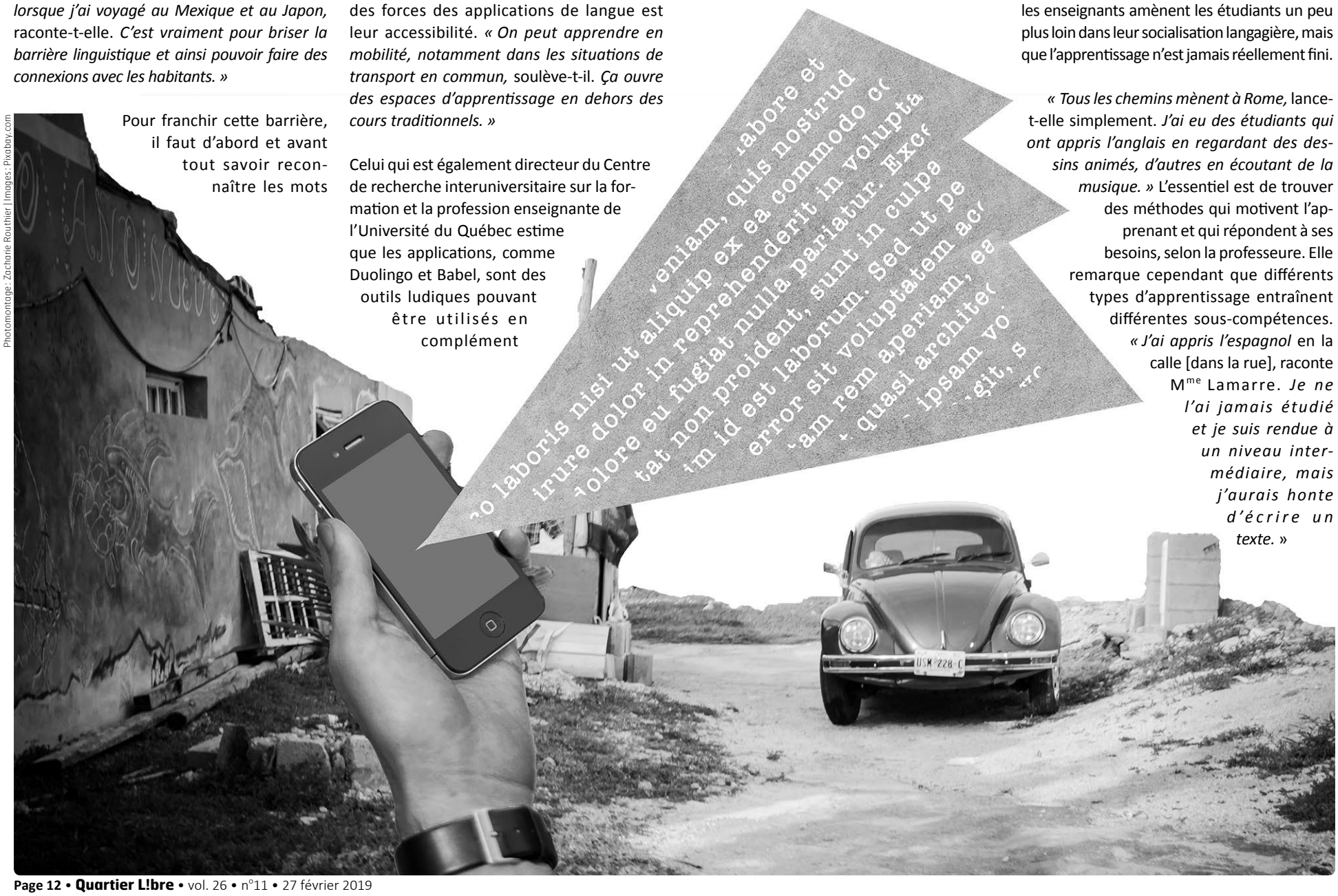


Photomontage : Zacharie Routhier | Images : Pixabay.com

Photo : Benjamin Parinaud

## 〉 INÉGALITÉS SOCIALES NUMÉRIQUES

Pour le professeur au Département de didactique de l'UQAM Simon Collin, l'intelligence artificielle promet de créer des technologies d'apprentissage intéressantes, notamment en matière de reconnaissance vocale. En classe, ces technologies pourraient permettre un suivi personnalisé en fonction des forces et des faiblesses des étudiants, ainsi qu'un allègement de la charge de travail du professeur.

M. Collin relève qu'il ne faut pas pour autant perdre de vue la notion de groupe. *« Souvent, des cheminements complètement individualisés reproduisent les inégalités sociales et scolaires des élèves »*, avertit-il. Le professeur s'inquiète que certains étudiants, soutenus par leurs parents, puissent progresser très vite alors que d'autres, souvent issus de milieux défavorisés, pourraient éprouver plus de difficultés. Ainsi, selon lui, la technologie en éducation peut, malgré elle, être une chambre à écho des inégalités sociales déjà existantes.

## 〉 COMPLÉTER SON ENSEIGNEMENT AVEC UNE APPLICATION

Motiver les jeunes, c'est ce que l'enseignante d'anglais langue seconde Karine Williams recherche en introduisant des exercices sur application dans ses cours à l'école secondaire Henri-Bourassa, à Montréal-Nord. *« J'enseigne à des élèves avec des difficultés d'apprentissage dans un milieu très défavorisé*, précise-t-elle. *C'est leur offrir un cours d'anglais qui peut être amusant et pas toujours ultra difficile. »* Plusieurs applications proposent des niveaux, des objectifs et des punitions en cas d'erreur, ce qui s'apparente ainsi à une forme de jeu.

L'élan que l'utilisation d'applications donne aux élèves se transpose dans leur participation en classe, selon celle qui poursuit en parallèle une maîtrise en intervention éducative. *« Parfois, on fait des exercices de vocabulaire en classe, et un élève va me dire : "Ah oui, ce mot-là, je l'ai vu dans l'application !" »*, note M^me^ Williams.

Elle peut d'ailleurs suivre les progrès de ses élèves directement sur la plateforme. Cette fonction permet à la professeure de constater qu'aujourd'hui, certains de ses anciens étudiants pratiquent encore l'anglais via des exercices en ligne, alors qu'elle est en année sabbatique.

L'étudiante en enseignement du français langue seconde Aurélie Bigras souhaiterait adopter une approche semblable en classes d'accueil, qui regroupent les enfants d'immigrants en voie d'intégrer le programme scolaire régulier. *« Ça serait une bonne base,* avance-t-elle. *Ça leur permetterait de pratiquer le vocabulaire à la maison. »* Elle-même s'est initiée à l'allemand de cette manière.

# L'HEURE DES COMPTES

**La période des impôts est débutée depuis le 18 février. Pour beaucoup d'étudiants, remplir sa déclaration de revenus s'apparente à un labyrinthe de chiffres qu'ils préfèrent ne pas traverser seuls. Certains jugent que les ressources offertes aux jeunes sont insuffisantes.**

PAR ZACHARIE ROUTHIER

*« Je ne fais pas ma décalration d'impôt par moi-même, tout simplement parce que je n'ai jamais appris comment,* lance l'étudiante au baccalauréat en neuroscience cognitive Corinne Archambault. *Je ne sais même pas ce que je dois fournir comme papiers ! »* Elle n'est pas seule : des 221 répondants au sondage de *Quartier Libre* sur le groupe Facebook UdeM + 1 2018-2019, qui regroupe actuellement 9 636 étudiants de l'Université, 83 % s'en remettent à une source externe pour compléter leurs impôts. Et plus du tiers (37%) profitent de l'aide d'un membre de la famille.

Corinne estime qu'un cours de finances personnelles obligatoire au secondaire, et possiblement au cégep, aurait pu l'aider. *« Et si c'est irréaliste d'allouer du temps à l'école, un guide "spécial jeune" devrait être accessible, ou du moins, les ressources devraient être mieux publicisées »,* ajoute-t-elle.

A contrario, l'étudiant au baccalauréat en science politique Antoine Poulin fait partie des 3 % de répondants au sondage qui n'utilisent qu'une calculatrice pour effectuer leur déclaration de revenus. *« J'ai commencé à travailler tôt, donc dès 16 ans, j'avais ma première déclaration à remplir,* raconte-t-il. *Mon père m'a montré comment faire, et j'ai continué par la suite. »* Faire ses comptes lui-même lui permet d'économiser, son budget étudiant étant assez restreint.

Photo : Courtoisie Société de relations d'affaires

La Clinique d'impôt de la Société de relations d'affaires à HEC en 2018.

Pour s'aider, il utilise principalement les guides de Revenu Québec et de l'Agence du revenu du Canada (ARC). *« Et pour le logiciel, je n'ai jamais trouvé ça plus utile qu'autre chose,* détaille-t-il. *Je suis plus papier. »*

## Scénario étudié

Les résultats du sondage ne surprennent pas le secrétaire général de la FAÉCUM, Matis Allali. *« Nous avons déjà analysé la pertinence d'un service de type clinique d'impôt par le passé,* relate-t-il. *Nous savons qu'il y aurait une certaine demande. »* Ces initiatives fonctionnent généralement grâce à la contribution bénévole d'étudiants en comptabilité, selon Matis. Or, il précise que la FAÉCUM ne regroupe pas de membres de tels programmes, ce qui rend la mise en place d'un service comme celui-ci complexe à l'UdeM.

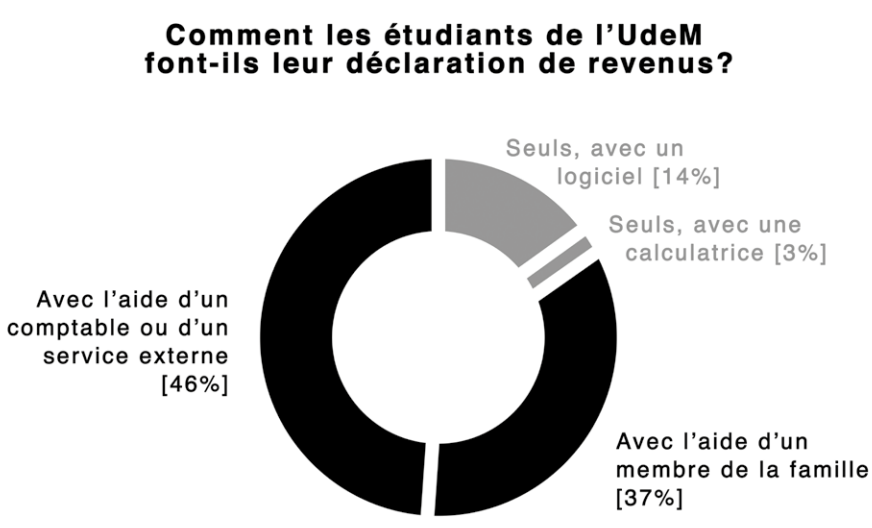


Données issues des réponses de 221 participants volontaires à un sondage réalisé dans le groupe Facebook UdeM+1 2018-2019.

## 〉 FORMATIONS À L'UdeM

Les Services aux étudiants de l'UdeM offrent des séances d'information gratuites sur les impôts, animées par l'Agence du revenu du Canada les 19, 20 et 25 mars.

## 〉 UNE **CLINIQUE D'IMPÔT** À HEC

La Société de relations d'affaires (SRA), un comité étudiant indépendant, propose depuis 33 ans une clinique d'impôt gratuite à HEC. Chaque année, elle recrute environ 250 étudiants de l'école de gestion et leur offre une formation de base sur les impôts des particuliers gagnant moins de 25 000 dollars par an. Les bénévoles proposent par la suite une aide gratuite aux personnes à faible revenu du Grand Montréal, parmi lesquelles les étudiants, pour produire leur déclaration de revenus.

L'expérience en fiscalité et en impôt acquise par les étudiants de la Clinique leur est utile sur le marché du travail, selon le codirecteur de la clinique d'impôt Maxime Bélair. *« Par exemple, quelqu'un en finance qui connaît bien les impôts est en mesure de mieux conseiller ses clients »,* soulève-t-il.

Pour lui, le but de l'initiative est d'abord de promouvoir l'éducation financière pour les bénévoles, mais également pour les bénéficiaires. *« Il y a beaucoup de gens qui viennent et qui posent des questions à nos bénévoles,* relate-t-il. *Et nous, ça nous fait plaisir de les conseiller, mais également de leur expliquer le fonctionnement* [des impôts]. *»*

*« Contrairement à d'autres cliniques communautaires ou locales, on a la force du nombre et de l'expérience »,* ajoute le président de la SRA, Ludovic Painchaud-Tremblay. Il explique que la Clinique regroupe des étudiants de différents profils dans l'optique d'offrir un service clé en main efficace. Par exemple, certains sont spécifiquement responsables de la logistique. Des fiscalistes sont également présents, ainsi que des professeurs et des professionnels du milieu.

L'an passé, environ 1100 déclarations de revenus ont été remplies, selon le site Web de HEC. Cette année, du 28 au 31 mars, les organisateurs souhaitent porter ce nombre à 1500. Il sera possible de réserver sa place en ligne et de déclarer ses impôts par voie électronique.

## 〉 PETITE HISTOIRE DES IMPÔTS QUÉBÉCOIS

Le mois dernier, le premier ministre québécois François Legault a demandé au gouvernement canadien le retour à une déclaration d'impôt unique gérée par le Québec. Justin Trudeau a fermé la porte à cette possibilité, soulevant que cela entraînerait des pertes d'emploi, notamment dans des régions où la situation est précaire.

Le Québec est la seule province du Canada à être encore dotée de deux déclarations d'impôt : un provincial et un fédéral. Les autres provinces de la confédération ne se sont pas réapproprié leurs impôts à la suite du rapatriement forcé d'Ottawa durant la Deuxième Guerre mondiale. La déclaration d'impôt québécoise telle qu'on la connaît remonte à 1955, année où le gouvernement provincial a cédé au premier ministre du Québec, Maurice Duplessis, le droit de percevoir 10 % de ses impôts.

# LE BRUIT DU RÉPIT

**Classée parmi les trois phénomènes les plus populaires de l'année 2018 par Instagram, la RASM (réponse autonome sensorielle méridienne), plus connue sous son terme anglais *ASMR*, est considérée par certains comme un soutien aux études. Conquis par le concept, des étudiants évoquent les effets recherchés lors de l'écoute de ces vidéos.**

PAR KARINA SANCHEZ

L'étudiante en psychologie à l'UQAM Marie-Soleil Carrier s'est tournée vers la RASM (voir encadré) lorsqu'on lui a diagnostiqué des troubles de panique. *« J'ai commencé à en écouter pour me* "grounder" *dans le présent, quand j'avais des attaques de panique ou encore pour les prévenir quand mes pensées partaient dans tous les sens »,* se souvient-elle.

## Des étudiants bercés

Adepte de cette approche, l'étudiante à l'UdeM Cécilia Talavera souligne le calme que ces sons lui apportent. Durant une période marquée par des soucis familiaux et des problèmes de santé, elle a éprouvé de la difficulté à s'endormir. *« J'étais capable de passer des nuits blanches et je ne savais pas quoi faire,* note l'étudiante. *J'avais essayé des plantes et d'autres trucs, mais sans résultat. L'*ASMR*, c'est finalement devenu le seul moyen pour que j'arrive à dormir. »* Aujourd'hui, Cécilia peut s'en passer, mais elle n'hésite pas à s'en servir lors de périodes de stress.

Certains y ont recouru dans un contexte universitaire. *« C'est pour avoir un bruit de fond agréable et me permettre de me concentrer quand je fais mes devoirs,* fait remarquer l'étudiante en mathématiques et physique à l'UdeM Selin Tuquet, qui privilégie les vidéos de sons aux chansons. *Je préfère l'*ASMR *à la musique dans ces cas, car les paroles dans les chansons me déconcentrent beaucoup ! »*

D'après le professeur de psychologie de l'Université d'Ottawa Jean-Philippe Thivierge, l'effet est amplifié lorsque ces vidéos, présentant des personnes faisant toutes sortes de bruits, sont enregistrées tout près d'un microphone. *« Cette proximité par rapport au sujet donne l'impression d'avoir un sentiment d'intimité,* explique-t-il. *Il y a peut-être quelque chose là-dedans que viennent chercher certains auditeurs. »*

## Effet placébo ?

La capacité de la RASM à renforcer la concentration et la mémorisation des étudiants reste toutefois à démontrer, selon M. Thivierge. *« Cependant, si ça peut aider à passer une bonne nuit de sommeil, cela peut permettre de consolider la mémoire durant la journée »,* nuance-t-il.

Il est possible que la RASM agisse comme un effet placébo, rapporte le professeur. *« Croire aux bienfaits des vidéos peut en soi susciter des réactions positives,* note-t-il. *Mais c'est aussi possible que ça soit une réaction légitime et que la vidéo apporte des bienfaits concrets. »*

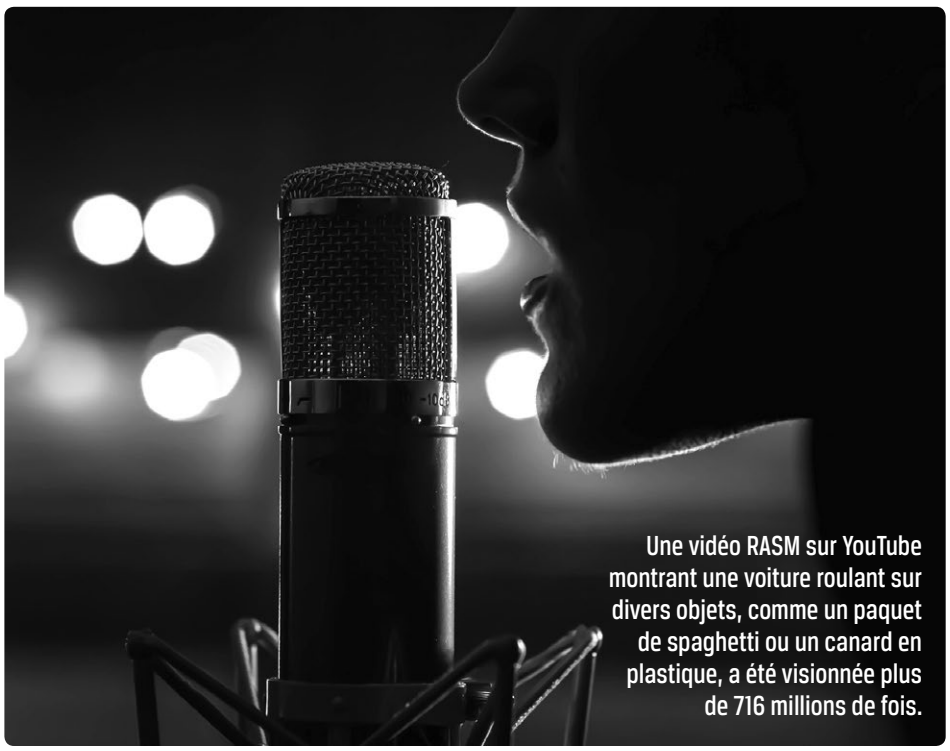

Photo : Benjamin Parinaud

Une vidéo RASM sur YouTube montrant une voiture roulant sur divers objets, comme un paquet de spaghetti ou un canard en plastique, a été visionnée plus de 716 millions de fois.

D'après M. Thivierge, l'écart entre les expériences positives rapportées et les études scientifiques menées sur le sujet est démesuré. *« J'ai l'impression qu'on voulait peut-être donner une apparence de pseudoscience à ce phénomène,* s'exclame-t-il. *En sciences, aucun terme ne décrit ce phénomène-là.* »

Le professeur n'a pu repérer qu'une seule recherche en neurosciences sur les effets de la RASM, datée de 2018, qui a étudié le cerveau d'adeptes par imagerie cérébrale. Lors des visionnements, il en ressort que des zones préfrontales derrière les yeux, associées aux fonctions exécutives des tâches quotidiennes, sont désactivées chez certaines personnes. Le professeur de psychologie explique que cela peut générer une forme d'apaisement. Chez d'autres en revanche, les zones plus actives sont celles associées au sentiment de récompense. Cela peut agir sur une personne au même titre que quelqu'un qui mangerait du chocolat pour se faire plaisir.

*« L'*ASMR *n'est pas pour tout le monde, mais ça vaut la peine d'essayer,* estime M. Thivierge. *D'autant plus qu'il ne semble pas y avoir d'effets négatifs. »* Il souligne néanmoins la pertinence de développer des études plus sérieuses sur le sujet, compte tenu de la popularité du phénomène.

### 〉 LA **RASM** À L'ASSAUT DES RÉSEAUX

D'après M. Thivierge, la RASM ou *ASMR* (*Autonomous Sensory Meridian Response*) est un concept développé en 2010. Il s'agit de vidéos, dans lesquelles on peut entendre des personnes chuchoter et s'adresser directement au spectateur. Les mots ou actions, enregistrés de façon très claire et très proche d'un microphone, peuvent être de toutes natures, du frottement d'un pinceau sur le micro aux murmures de la personne. Le mouvement s'est rapidement propagé sur Internet, où des centaines d'internautes se sont spécialisés dans la production de contenus RASM. Il existe également un site internet nommé *The ASMR University* qui présente l'approche comme une science et cherche à en démontrer les bienfaits.

**LA GRANDE NOIRCEUR**
**Drame de MAXIME GIROUX**
**27 FÉVR.**
16 H 45 / 19 H / 21 H 30

**COLD WAR**
**Drame de PAWEL PAWLIKOWSKI**
**5 ET 6 MARS**
16 H 45 / 19 H 15 / 21 H 30

CINÉ-CAMPUS

CINÉ-CAUSERIE
EN PRÉSENCE DE LA RÉALISATRICE À LA SUITE DE LA PROJECTION DE 19 H

FÉVR. MARS 2019

**UNE COLONIE**
**Drame de GENEVIÈVE DULUDE-DE CELLES**
**12 MARS**
16 H 45 / 19 H / 21 H 30

*TARIFS*
ÉTUDIANT **4$**
ADMISSION GÉNÉRALE **5$**

*INFO-FILMS*
514 343-6524 // sac.umontreal.ca
Centre d'essai // Pavillon J.-A.-DeSève
2332, boul. Édouard-Montpetit, 6e étage

saé activités culturelles
Université de Montréal
et du monde.

# HARVARD EN TALONS AIGUILLES

**Des chorégraphies rythmées par des chansons aux influences disco et rock des années 1970 seront au programme de *Légalement Blonde*, le spectacle du groupe de Comédies musicales de l'UdeM (CoMUM). Présenté au Centre d'essai, l'évènement se démarque par sa réalisation complexe et ses thèmes d'actualité.**

PAR LOUISE BEASLAY

Cette comédie musicale, adaptée du film *Blonde et Légale* (voir encadré) en 2007, est un choix justifié par ses thèmes populaires et son nombre important de rôles, selon le président du CoMUM, Clément Hossaert. *« Comparé à l'année précédente, on peut accueillir bien plus d'étudiants, étant donné qu'on a un chœur et des chorégraphies qui nécessitent pas mal de comédiens,* explique celui qui joue également dans la pièce. *Notre choix s'est aussi porté sur* Légalement Blonde *pour son écriture redoutable. »*

## Des thèmes toujours d'actualité

Clément présente *Légalement Blonde* comme une pièce abordant des thèmes forts tels que le droit des femmes, l'acceptation de soi et les difficultés du monde étudiant. *« L'histoire, écrite dans les années 2000, avait une avance en abordant de manière assez frontale la question du harcèlement dans le milieu professionnel »,* déclare le président du CoMUM.

Le cometteur en scène Maxime David abonde dans le même sens. *« C'est une pièce qui résonne avec les valeurs contemporaines,* explique-t-il. *Elle met en avant les dynamiques de pouvoir entre les hommes et les femmes, et les préjugés que l'on peut avoir envers la féminité. »*

Pour Marie-Pier Poulin, qui incarne le rôle principal d'Elle Woods, son personnage représente l'étudiante moderne confrontée aux pressions du monde universitaire. L'héroïne parvient peu à peu à se détacher du jugement des autres et à s'affirmer en tant que femme. *« Ce que j'admire le plus chez Elle Woods, c'est cette incroyable détermination, peu importe ce que les gens peuvent dire,* confesse-t-elle. *Elle incarne l'acceptation et la confiance en soi. »*

### 〉 LA VIE D'ELLE WOODS

Le film *Blonde et Légale* raconte l'histoire d'Elle Woods, une jeune étudiante célèbre au sein de son université pour sa chevelure blonde et ses vêtements roses. Elle espère la demande en mariage de son petit-ami, mais ce dernier n'a pas la même vision de l'avenir et souhaite devenir sénateur. Il rompt alors avec elle et s'envole pour Harvard. La jeune femme décide de le rejoindre pour lui prouver qu'elle vaut plus que sa silhouette et sa chevelure dorée.

*Légalement Blonde* est le fruit d'une troisième collaboration entre CoMUM et le Phoenix Musical, un organisme spécifiquement dédié à la production de comédies musicales à Montréal.

Photos : Benjamin Parinaud

## De nombreux défis

Comme le souligne la cometteure en scène Audrée Rossignol, *Légalement Blonde* représente un véritable défi pour la troupe. *« L'enjeu principal, c'est de réussir à adapter le scénario en comédie musicale et de parvenir à chorégraphier des moments qui ne l'étaient pas,* raconte-t-elle. *Il faut surtout réussir à maintenir une espèce de danse constante tout au long de l'histoire. »*

La pièce, d'origine américaine, pose également le souci de la traduction. *« Les mélodies étant calées sur les paroles des chansons, il a fallu revoir certains des arrangements »,* confie le directeur musical, William Karras.

Incarner Elle Woods est à la fois inspirant et complexe pour Marie-Pier. *« La difficulté quand on incarne un personnage aussi extrême dans ses émotions, c'est qu'il faut rester réel et éviter de tomber dans la caricature »,* note-t-elle. Le spectacle sera présenté les 7, 8 et 9 mars au pavillon J.-A.-DeSève.

Marie-Pier fait partie de la troupe de 24 artistes de *Légalement Blonde.*

# DESSINER L'AVENIR

**Penser le design autrement pour concevoir des objets écoresponsables, c'est le sujet sur lequel travaille le professeur au Département de design et d'arts numériques de l'Université Concordia Martin Racine. Son exposition *ADN : La vie future des objets* s'inspire du mouvement du design spéculatif pour décrire l'avenir des biens de consommation.**

PAR ÉMILIE GOUPIL-NANTEL

«*ADN élabore une critique de la direction qu'on prend au niveau de la consommation et de la production des biens manufacturiers,* explique Martin Racine. Le professeur de design condamne la rapide obsolescence des objets du quotidien. *« Ils ont une durée de vie de plus en plus courte, finissent au dépotoir et créent une pollution énorme »,* poursuit-il.

Cochercheur sur le projet *ADN*, le professeur à l'École de design de l'UdeM Philippe Lalande confirme que l'objet industriel peut poser certains problèmes de nature écologique. *« En design industriel, on est soumis à la mise au point, à la production de biens matériels, industrialisés, et à des produits souvent en grande quantité,* explique-t-il. *On est un peu liés au monde de la grande consommation. »*

## Raconter le possible

Son projet s'inscrit dans la lignée du courant du design spéculatif (voir encadré). D'après lui, ce courant imagine des caractéristiques qui ne seraient pas forcement applicables aujourd'hui dans l'élaboration d'un objet. Le mouvement permettrait ainsi de trouver des solutions à des problèmes n'ayant pas encore fait réagir.

La perspective privilégiée dans le projet ADN est en revanche un enjeu actuel : l'élaboration d'objets moins polluants. *« L'intérêt est de spéculer, de s'imaginer comment les choses pourraient être différentes »,* indique M. Racine, précisant que cette notion d'avenir possible est au cœur de son projet. Le professeur propose de spéculer sur ce que feront les objets dans le futur, en présentant une exposition où ils sont disséqués sous tous leurs angles.

## Des applications concrètes

L'exposition prend la forme d'installations, dans lesquelles des objets illustrent les principes d'un manifeste. Ce dernier est composé de six propositions. Les objets pourraient, par exemple, « déclarer leurs impacts », comme le propose la partie éponyme de l'exposition, en référence à leur empreinte écologique.

Dans le volet « Communiquer entre eux », le public est invité à appuyer sur les boutons d'un malaxeur et d'un ventilateur. Les objets répondent par des sons ricaneurs. *« On réfléchit de façon un peu poétique, et des fois un peu humoristique, à certains aspects et à certains résultats de ce monde industriel dans lequel nous vivons »,* explique M. Lalande.

À la station « Être libres », des objets flottent dans des jarres d'eau colorée. Le chercheur Théo Chauvirey, également collaborateur au projet *ADN* et ancien étudiant de Martin Racine, raconte qu'une forme de vie commence à se développer dans les bocaux. *« L'exposition vient rejoindre le monde synthétique et naturel, et là, on a exactement cette démonstration dans les pots »,* constate-t-il. Le retour à la nature est, selon lui, une solution pour l'avenir des objets.

### 〉 DESIGN SPÉCULATIF

Héritier du design radical européen des années 1960, le design spéculatif est un mouvement théorisé en 2013 par les professeurs Anthony Dunne et Fiona Raby dans leur livre *Speculative Everything.* Ce dernier élabore des propositions et des façons de concevoir les objets autrement, en critiquant particulierement leurs modes de fabrication. Aussi appelé design critique ou design fiction, il remet en question la domination technologique et propose d'autres visions pour concevoir les produits du futur.

*ADN : La vie future des objets* est présentée au Musée des maîtres et artisans du Québec jusqu'au 10 mars.

Photos : Courtoisie Musée des maîtres et artisans du Québec

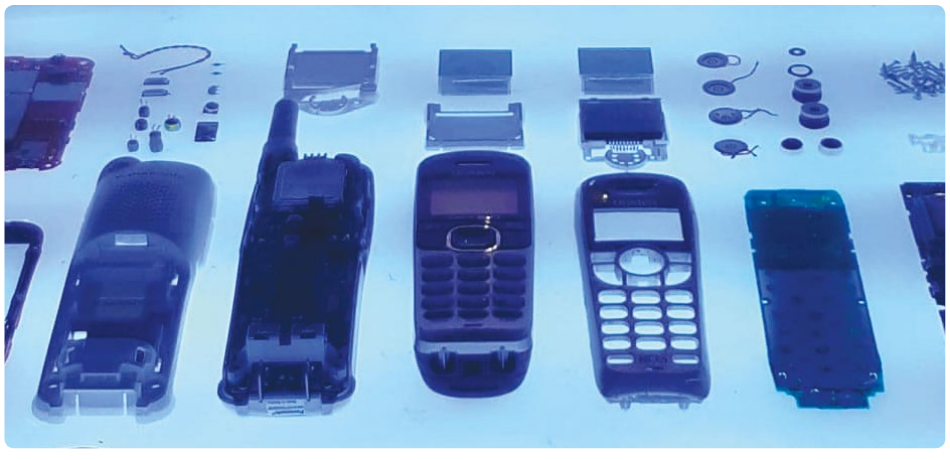

### QUELLE PLACE À L'UNIVERSITÉ ?

À l'Université Concordia, Martin Racine donne un cours de maîtrise portant sur le design spéculatif. Dans son cours *La vie future des objets,* il demande à ses étudiants de créer des appareils à moindre incidence environnementale. *« Ils n'ont pas le droit d'utiliser de nouveaux matériaux,* précise-t-il. *Ensuite, ils doivent réfléchir à la fin de vie. »*

M. Racine se rappelle du travail d'un étudiant qui avait fait une lampe « jukebox », dans laquelle il fallait insérer 25 sous. *« Pour communiquer aux gens que l'énergie qu'ils utilisent a une valeur »,* précise le professeur, qui voit en cet exemple l'esprit qu'il préconise dans son enseignement.

M. Lalande indique que le design spéculatif n'est pas enseigné à l'UdeM. *« Par contre, il ne faut pas être porté à croire qu'on n'enseigne pas aux étudiants à réfléchir »,* nuance-t-il. Il ajoute que le programme de design industriel n'est pas uniquement axé sur l'apprentissage technique. *« Il y a un volet de l'apprentissage qui est plus réflectif,* dit-il. *On veut que les étudiants soient formés à comprendre et à réfléchir aux impacts de leurs interventions, lesquelles auront une répercussion qui va au-delà du simple marché qu'on essaie de satisfaire. »*

Photos : Benjamin Parinaud

CULTURE | **MUSIQUE**

# S'OUVRIR SUR LES GENRES

**Les musiciens de l'Ensemble de musique contemporaine de l'UdeM (EMC) rendent hommage au compositeur Gérard Grisey lors d'un concert le 13 mars à la salle Claude-Champagne. Pour l'occasion, le directeur a fait appel à des étudiants en musiques numériques afin d'amplifier le concept « d'œuvre ouverte ».**

PAR ROMEO MOCAFICO

« *Il n'y a pas nécessairement de début, de milieu et de fin. L'endroit où l'on débute n'est pas fondamental »,* explique le directeur de l'EMC, Jean-Michaël Lavoie, à propos de l'œuvre présentée. *Les Espaces acoustiques* (voir encadré) est d'après lui considérée comme une « œuvre ouverte ».

Selon M. Lavoie, la structure d'une œuvre ouverte dénote par rapport au déroulement linéaire classique et permet d'avoir plusieurs lectures possibles. *« Chaque partie peut être jouée individuellement, même si le principe est de jouer le tout sans interruption,* poursuit celui qui est également professeur à la Faculté de musique. *Une œuvre ouverte, c'est comme une succession, un grand déroulé. »*

Le directeur dit apprécier ce type de compositions, qui font souvent appel à la mémoire de l'auditeur. *« Ce qui est vraiment important, c'est l'expérience du moment présent de la pièce, qui renvoie à ce qui s'est produit avant ou après,* précise-t-il. *Par exemple, des éléments que l'on entend dans la dernière partie sont développés sur des éléments qui seront évoqués dans le prologue. »*

## Œuvre ouverte sur d'autres genres

Pour accompagner l'EMC, M. Lavoie a fait appel à un duo d'étudiants en musiques numériques de l'UdeM. *« J'ai voulu creuser encore plus loin la notion d'œuvre ouverte,* dit-il. *Ils* [les étudiants] *se sont approprié les gestes des musiciens pour faire entendre Grisey, mais d'une autre manière. Comme pour retourner le miroir, entendre l'écosystème derrière la partition. »* Les deux étudiants au baccalauréat en musiques numériques Marc-André Labelle et Yanik Tremblay-Simard se sont rendus à plusieurs répétitions pour enregistrer des matériaux sonores nécessaires à leur composition électronique. *« On ne voulait pas mettre des bouts entiers de l'œuvre existante dans notre pièce, donc on a dû trouver une façon de* "bypasser" *ça »,* indique Marc-André. Le duo a privilégié les instants entre chaque répétition pour leurs enregistrements. *« Par exemple lorsqu'ils* [les musiciens] *s'accordaient, ou lorsqu'ils discutaient »,* détaille-t-il.

Ils ont tous les deux répondu à un appel lancé par M. Lavoie à l'ensemble des étudiants en musiques numériques et électroacoustiques. *« Avant les pratiques, on avait une idée de ce qu'on voulait proposer, mais ça a complètement changé, parce qu'on ne savait pas à quoi s'attendre jusqu'à ce qu'on assiste aux répétitions »,* développe Yanik.

Il précise que l'œuvre originale est une composition entièrement instrumentale, qui n'a pas été pensée pour des assemblages électroniques. *« Il n'y a aucune attente par rapport à notre résultat,* dit-il. *M. Lavoie nous a laissé carte blanche. Comme on n'a pas encore terminé de composer, on laisse tout le monde dans le suspens. »* Leur production sera diffusée sur les haut-parleurs de la salle Claude-Champagne, en première partie du concert.

Ils seront jusqu'à 18 artistes à se partager la scène lors du concert.

## 〉 UN CLASSIQUE CONTEMPORAIN

**GÉRARD GRISEY** est un compositeur français de la seconde moitié du 20e siècle. Son œuvre *Les Espaces acoustiques* est un cycle de six pièces composées entre 1974 et 1985, dont les trois premières seront jouées lors du concert du 13 mars.

1re : *Prologue* (1976), solo pour alto
2e : *Périodes* (1974), pour 7 instruments
3e : *Partiels* (1975), pour 18 musiciens

Pour M. Lavoie, cette œuvre est un classique du répertoire contemporain, comme ont pu l'être la *Symphonie n° 9* de Beethoven ou le *Requiem* de Mozart à leur époque.

TROIS

# SORTIES GRATUITES

PAR ROMEO MOCAFICO

Photo : Courtoisie Maison de la culture de Longueil | Sergejweski

## 〉 DIALOGUE ENGAGÉ

***America… en toute impunité*** **présente le travail engagé de Stanley Février à la Maison de la culture de Longueuil. L'artiste visuel s'intéresse aux controverses qui peuvent accompagner les interventions policières au Canada.**

Pour son projet, l'artiste Stanley Février s'est inspiré de l'étude Deadly Force publiée par CBC News en 2017. Cette recherche relate le nombre de cas mortels recensés qui font suite aux altercations entre individus et forces de police au Canada de 2000 à 2017.

D'après la conseillère en développement culturel à la Ville de Longueuil, Ève Dorais, les œuvres de ce diplômé d'art visuel de l'UQAM présentent souvent une dimension sociale engagée. *« Il se penche sur des cas concrets, qui impliquent des individus de la société,* détaille-t-elle. *Ses pratiques débordent du champ de l'art et mènent à des actions concrètes. Il y a une volonté d'ouvrir des dialogues en produisant son exposition. »* Elle précise qu'une causerie entre le chef du service de police de l'agglomération de la Ville et M. Février est prévue dans le cadre de *America… en toute impunité.*

***America… en toute impunité***

Du 2 février au 24 mars

Maison de la culture de Longueuil

300, rue Saint-Charles Ouest, Longueuil

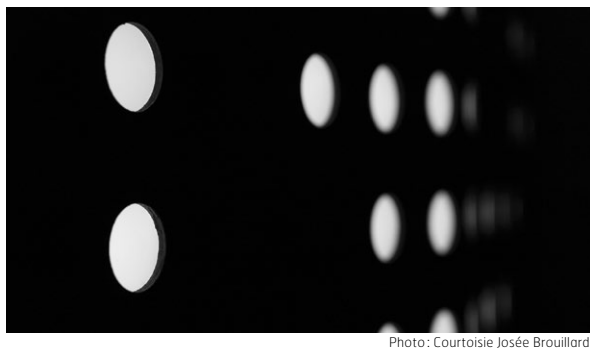

Photo : Courtoisie Josée Brouillard

## 〉 LUMIÈRE SUR LE CORPS

**Jusqu'au 10 mars, la Maison de la culture Marie-Uguay accueille Josée Brouillard et son exposition *Brouillard : Corps et lumière.* L'artiste y travaille la lumière comme un matériau pour mettre en avant sa silhouette.**

M^me^ Brouillard présente cinq installations, plongées dans le noir des deux salles du centre d'exposition. *« Elle travaille essentiellement la thématique de la lumière,* indique l'assistante aux évènements culturels de la Maison de la culture Marie-Uguay, Sylvie Morin. *Ses œuvres, lumineuses, s'intéressent au corps et à la silhouette, sa silhouette. »*

Ces formes, rendues anonymes par la mise en scène, se dévoilent dans différentes situations. *« On a des projections, des œuvres sur Plexiglas,* détaille M^me^ Morin. *Dans l'une d'elles, on peut voir cinq figures découpées, surilluminées et présentées de façon suspendue. Une autre présente une silhouette marchant dans l'espace grâce à une mécanique assez complexe. »*

***Brouillard : Corps et lumière***

Du 16 janvier au 10 mars

Maison de la culture Marie-Uguay

6052, boulevard Monk, Montréal

Photo : Courtoisie Patricia David

## 〉 NOCES DE VERRE

**Le Centre d'exposition Lethbridge est, jusqu'au 24 mars, le théâtre d'une collaboration entre deux artistes du verre. Patrycja Walton et Patricia David y partagent leur intérêt pour la condition féminine.**

La coordonnatrice de la médiation et des communications du Centre Lethbridge, Margaux Delmas, explique que les deux artistes ne se connaissaient pas avant l'exposition. *« Ce sont des artistes qui ont des pratiques relativement séparées, qui ont envoyé des dossiers chacune de leur côté,* indique-t-elle. *C'est le choix de Lethbridge de les mettre ensemble. »*

Leurs travaux se rejoignent par l'utilisation d'un matériau commun, le verre, mais surtout par la place de la femme, assez importante dans leurs oeuvres. *« D'où le titre,* Vitrea Femina*, qui signifie "la femme transparente" en latin,* justifie M^me^ Delmas. *Chaque artiste connaissait le travail de l'autre, et ça a tout de suite bien fonctionné. »* D'après elle, toutes les deux ont très bien accueilli le fait de voir leurs œuvres regroupées.

***Vitrea Femina***

Du 24 janvier au 24 mars

Centre d'exposition Lethbridge

2727, boulevard Thimens, Saint-Laurent

Le contenu des pages de la FAÉCUM est indépendant de la ligne éditoriale de *Quartier Libre*.

# Chic Soirée

des cycles supérieurs

**Gratuit !**

## LUNDI 4 MARS | 18 H

HALL D'ENTRÉE | FACULTÉ DE L'AMÉNAGEMENT

#jaimecs

FAECUM.QC.CA

Université de Montréal

FICSUM

FAÉCUM